

LE NOUVEAU TRI

LES DÉCHÈTERIES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
SAINT-BREVIN Zone de la Guerche Route de la gendarmerie	9h - 12h	9h - 18h				
	14h - 18h					
FROSSAY Le Pré Macé	9h - 12h	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h - 12h
	FERMÉ		14h - 18h			14h - 18h
SAINT-VIAUD Zone Estuaire Sud Rue du Cap. P. Leroy	FERMÉ	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	FERMÉ	9h - 12h
		FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	14h - 18h	14h - 18h
SAINT-PÈRE ZAC du Pont Neuf	FERMÉ	FERMÉ	9h - 12h	FERMÉ	FERMÉ	9h - 12h
	14h - 18h		FERMÉ		14h - 18h	14h - 18h

Horaires valables à partir du 1^{er} avril 2019

Jours de fermeture exceptionnelle :

1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Tout venant
- Gravats
- Métaux
- Déchets verts
- Verre
- Cartons
- Papiers
- Déchets dangereux
(peinture, solvant, désherbant, huiles de vidange, huiles alimentaires...)
- Bois
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
(sauf sur Frossay)
- Mobilier
- Piles
- Ampoules, néons
- Cartouches d'encre
- Déchets d'amiante lié des particuliers
(sous conditions : pour plus d'infos, contactez le service Environnement)



LES CONSEILS DE LA MOUETTE T'RIEUSE

Pensez à séparer vos déchets avant d'aller en déchèterie, cela vous fera gagner du temps

Si vous avez un doute, demandez à l'agent d'accueil dans quelle benne va votre déchet

Si vous souhaitez vous débarrasser d'un objet encore en bon état, pensez d'abord à la **ressourcerie** (voir p.10)

Aplatissez les cartons

